

fait pas le tiers du volume. L'autre est beaucoup plus étendu, parce qu'il y est traité non seulement du tems, du lieu, de la maniere dont il a été conféré, aussi-bien que de ses effets, & de ceux à qui il appartenoit de le donner, mais encore du Cathecumenat qui étoit la préparation au Baptême, & sur lequel il y a quantité de choses utiles & curieuses à dire, tant sur les différentes especes de cathecumenes que sur les exercices qu'on leur faisoit pratiquer, & sur les instructions qu'on leur donnoit, les prieres & les exorcismes que l'on faisoit sur eux, & enfin les rits qui précédoient immédiatement le Baptême.

Dans le second Tome il entreprend de parler de l'Eucharistie commè Sacrement, sans entrer néanmoins dans les preuves de la présence réelle de J. C. parce que c'est une matiere purement dogmatique & approfondie dans les excellens écrits que l'on a publiés dans ces derniers tems contre les Sacramentaires; l'Auteur se contente de parler de l'oblation des dons sacrés, de la consécration & de la distribution qui s'en fait par les ministres de l'Eglise, ce qui l'engage à traiter de la maniere dont se faisoit autre fois la communion tant dans les assemblées des fidèles que dans les maisons particulieres, & de diverses choses qui ont rapport à cette matiere, aussi bien que des usages & des pratiques tant lé-

gitimes qu'illégitimes qui se sont introduites autrefois à cet égard. Ce second tome comprend outre cela une partie de l'Histoire du Sacrement de Pénitence, c'est-à-dire la première Section, où il est parlé du tribunal dans lequel les Prêtres exercent l'autorité qu'ils ont reçue de J. C. d'absoudre ou de lier le pécheur & une partie de la seconde qui traite de la manière dont s'est faite en tout tems la confession des péchés tant secrète que publique.

La troisième Section occupe presque entièrement le troisième Tome. Elle a pour titre : *de l'Action de la Pénitence, ou de la discipline extérieure que l'Eglise a observée depuis les premiers siècles jusqu'à présent à l'égard des pécheurs tant Clercs que Laiques, pour les guérir des playes du péché, & les punir des fautes commises depuis le Baptême.*

Cette Section, à cause de la vaste étendue des matières qu'elle renferme, est divisée en quatre Parties, dont la première, outre diverses observations sur différens points de la discipline de la Pénitence en général, comprend les usages & les maximes sur cette matière reçues dans l'Eglise depuis les tems Apostoliques jusques vers la fin du troisième siècle. Dans la seconde Partie on représente cette même discipline telle qu'elle a été observée depuis le tems des persécutions jus-

ques sur la fin du septième siècle. Cela donne lieu à l'Auteur d'expliquer au long en quoi consistoient ces quatre fameuses Stations de la Pénitence dont il est si souvent fait mention dans les Ecrits des Anciens, & de faire diverses remarques curieuses & intéressantes qui tendent à éclaircir une matière si importante. On voit dans la troisième Partie que l'Eglise dans le moyen âge a conservé le même esprit, & que la discipline de la Pénitence, quoique changée en divers points, n'a pas été moins rigoureuse en ce tems que dans les siècles les plus florissans.

Le quatrième volume commence par la quatrième Partie de cette troisième Section. Cette Partie est proprement l'Histoire de la chute de la Pénitence dont l'Auteur fait voir la décadence & les différentes causes qui y ont concouru. Elle est suivie de la quatrième Section qui traite de l'Absolution ou de la réconciliation des pécheurs tant secrète que publique. Après quoi on trouve un Recueil de différentes pièces authentiques qui forment toutes ensemble une espèce de Code Penitenciel & qui représentent au naturel l'état de la pénitence dans les différens âges de l'Eglise jusqu'à ces derniers tems. Le Traité de l'Extrême-Onction termine ce volume.

Le cinquième est tout entier de l'Ordre. Il est divisé en trois Parties ou Sections, dont

la premiere regarde ce qui précédoit l'Ordination. L'auteur y traite non seulement des Ordres mineurs qui étoient & qui sont encore aujourd'hui, comme un préalable à ce qui s'appelle proprement le Sacrement de l'Ordre, mais encore de la maniere dont s'est faite dans tous les siècles l'élection des Ministres du premier & du second Ordre. Dans la seconde Partie il est question des divers ritx & formules de l'ordination des Evêques, des Prêtres, des Diacres, & des questions qui ont été agitées autrefois au sujet de celles qui avoient été faites contre l'ordre des canons. Enfin dans la troisiéme on fait voir la prééminence des Evêques au-dessus des Prêtres. On y traite de la subordination des Evêques les uns aux autres, de l'origine des dignités de Métropolitains, d'Exarques, de Patriarches, de Primats, & des prérogatives attachées à tous ces rangs.

Le reste de cette Partie du Traité de l'Ordre se trouve dans le sixième volume. Il y est question des changemens arrivés dans l'Ordre hierarchique par les entreprises des Archiprêtres, des Archidiares, des principaux Officiers du Pape & du Patriarche de Constantinople. On y voit aussi ce qui concerne les anciens Economes des Eglises, les Défenseurs, les Avoués ou Vidames, &c. On recherche l'origine de tous ces Officiers; on

fait voir les avantages dont ils ont joui ; la décadence de ceux qui ne subsistent plus , & ce qui reste de prérogatives à ceux qui se sont conservés jusqu'à présent. Tout cela est suivi de l'Histoire du Sacrement de Mariage dans laquelle on montre de quelle maniere il s'est célébré de tout tems , & dans toutes les Nations Chrétiennes. On y parle aussi des empêchemens , & l'on tâche de découvrir comment , en quel tems , & par qui ils ont été établis. Ce volume est terminé par la Table générale de matieres renfermées dans les six volumes.

Voilà en peu de mots quelles sont les matieres que l'Auteur a traitées dans cet ouvrage qu'il n'a point cherché , dit-il , à grossir , mais qu'il s'est toujours étudié à réduire dans les bornes les plus étroites qu'il lui a été possible. En effet , en considérant la vaste étendue & l'importance des choses qu'il renferme , on peut dire qu'il lui a plus coûté d'étude & de travail pour le rendre court que pour amasser les materiaux qui devoient entrer dans sa composition.

Un ouvrage de cette nature ne peut être qu'utile aux Chrétiens de tout état. Les Ecclesiastiques y verront quelle est l'origine des saintes cérémonies qui se pratiquent dans la célébration & l'administration des mystères dont ils sont les dispensateurs. Les Laïques

y apprendront d'une part avec quelle simplicité majestueuse nos peres ont administré les choses saintes ; & de l'autre , comment ils se doivent eux-mêmes préparer à recevoir les Sacremens , & à puiser dans ces sources divines les graces dont ils ont besoin pour mener une vie qui réponde à la sainteté de notre Religion.

L'Auteur pour inviter les gens de toute condition à la lecture de son Livre , semble avoir voulu l'affortir au goût de tout le monde. Les personnes pieuses y trouveront de quoi nourrir leur piété par le récit d'une infinité d'histoires édifiantes qu'il y a répandues, & qui toutes ne tendent qu'à inspirer le respect pour la Religion & pour la sainteté des mysteres que Dieu a mis en dépôt dans son Eglise.

Les gens de Lettres y verront avec plaisir quantité de traits de l'antiquité Ecclésiastique fort curieux , & même quelques-uns de l'antiquité Profane qui ont quelque rapport avec les usages reçus dans l'Eglise. Nous pourrions , si l'Auteur nous le permettoit , apporter des preuves de ce que nous disons ici en produisant les lettres pleines d'éloges qui lui ont été écrites par des Antiquaires habiles à qui il avoit communiqué son Manuscrit & l'Imprimé avant qu'il ait paru en public.

Enfin les Théologiens y trouveront les piéces authentiques sur lesquelles ils doivent former leurs conclusions & prononcer leurs décisions en cette matiere sur laquelle il y a tant de partage de sentimens parmi eux. Ceux qui ont étudié à fond cette science sçavent que les Sacremens ont été jusqu'à présent la portion de toute la Théologie que l'on a le moins defrichée, & celle qui demande le plus d'érudition; que pour y faire des découvertes il ne suffit pas d'avoir beaucoup de pénétration d'esprit, & d'avoir lû l'Ecriture Sainte & quelques-uns des Saints Peres les plus estimés, mais qu'il faut de plus être instruit à fond des pratiques & usages des Eglises de toutes les Nations & de tous les tems.



Le mot du 1er. Logogryphe est *Carnaval*, on y trouve *Car*, *Naval*, *Aval*, terme de commerce ; lorsqu'un banquier a accepté une lettre de change on dit qu'il a mis dessus son *Aval*, *Aval* signifie aussi un vent en termes de Mariniers. On y trouve encore *Canal*.

On a dû expliquer le second Logogryphe par *Ruban*, on y trouve *Ur*, Ville de Chaldée Patrie d'Abraham, *Ban*, convocation des Nobles au service du Roi, *Ban*, publication, & *An*.

Le mot de l'Enigme suivante est le *Tour*, & celui du dernier Logogryphe est *Marchand*, on y trouve *Marc*, poids, & S. *Marc* Evangeliste, *Arc*, *As*, riviere, *Ham*, Ville, *Racan*, *Armand* l'un des Comédiens du Roi, *Aman*, *Cham*, *Achan* qui vola une regle d'or du tems de Josué, *Marca* Archevêque de Paris, *Camard*, *Cam* l'un des fils de Jacob., *Canard* & *Cana* Ville de Galilée.



ENIGME ET LOGOGRYPHES.

E N I G M E.

Lecteur, combien de fois ai-je fixé tes yeux ?
 Sans te parler j'ai sçu beaucoup te dire ,
 Sans rien sçavoir j'ai sçu t'instruire ,
 Et long-tems après toi j'instruirai tes neveux.



L O G O G R Y P H E.

Pour fuir les préjugés enfans de l'ignorance ,
 Ne jugeons point des gens sur la seule apparence :
 C'est le meilleur. Chaque être a ses propriétés.
 Naïvement , lecteur, voici mes qualités ;
 Laid , plat , voûté , gris , blanc , n'ayant qu'un
 trou pour gîte ,
 Quoi qu'avec force pieds je n'en cours pas plus
 vite.
 S'il est beaucoup de gens qui n'osent me toucher,
 D'autres bien differens soigneux de me chercher
 Sçavent qu'il est en moi des vertus admirables
 Par qui les plus grands maux cessent d'être incurables.

Que le pusilanime & le moins curieux
 Voyes'il fut jamais destin plus glorieux.
 8 Lettres, somme toutes en divers sens jettées,
 Vont de mon petit corps faire un nouveau
 Prothée.

1, 3, 2, Que Petrarque en stile sérieux
 Nomme une Colonne d'yvoire
 Qui sert à soutenir les Cieux.
 Belle Laure, tu le peux croire,
 Ce sont des astres que tes yeux.

1, 3, 2, 8, Il faut en avoir pour les vitres,
 3, 6, Plus ou moins pur au degré de ses titres.

1, 3, 6, Instrument qu'on porte sans manteau,

6, 5, 8, Est si dur qu'il résiste au marteau.

4, 5, 6, 7, 8, Honneur de la Turquie.

4, 6, 5, 7, 8, Garçon d'Imprimerie.

4, 5, 6 & 7, Ce qu'on desire en Mer.

4, 5, 6, Plus 1. seroit-il ladre vert ?

4, 5, 7, Un lit, une table, une chaise,
 Sont suffisans pour mettre un pauvre homme à son
 aise.

Certain bruit incongru que fait souvent & fort,

Comme dit le proverbe, ane qui n'est pas mort,

C'est 4, 8 & 7, mais 7, 6, 5, & 4,

Sage l'évitera, s'il n'est las de combattre.

Je pourrois bien encor me métamorphoser,

Mais il ne s'agit pas ici de m'épuiser.



A U T R E.

Dix membres réunis forment mon existence;
 On y voit un poisson, une Ville, un oiseau :
 Ce qu'une femme porte en guise de manteau :
 Ce dont un tout tire la consistance :
 Un fruit, un élément, un péché capital,
 Un animal immonde, un précieux métal,
 Un vase de fayance, ou bien d'autre matière.
 Ce qui réduit le tabac en poussière ;
 Ce que l'on trouve au corps humain ;
 Enfin ce qu'a souvent un joueur à la main.
 On dit que je renferme encor quelque mystère ;
 Lecteur, c'est votre tour, il est tems de me taire.

Par Mlle de Villecourt à Nevers.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

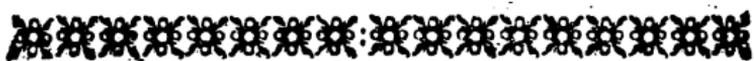




D U O.

L La Flute dont le Dieu Mercure
 Se servit autrefois pour endormir Argus
 Fut par le conseil de Bacchus
 Un verre de bonne mesure.
 Argus, heureux Berger, ah ! que ton sort fut doux,
 Si profitant de l'avanture
 Pour fermer tous tes yeux tu bus jusqu'à cent coups.





SPECTACLES.

OPERA.

L Académie Royale de Musique donnera incessamment la première représentation des *Fêtes de Thalie* Balet, les paroles sont de feu M. de Lafont & la Musique de feu M. Mouret. Il a paru la première fois le Dimanche 19 Aoust 1714; il a été remis bien des fois avec un succès soutenu.

La fortune de cet Opéra a long-tems varié avant que de s'établir solidement. D'abord les paroles furent totalement profcrites, & la Musique ne fut goûtée que lentement. A la première représentation il n'y eut que le cotillon qui échappa à la critique; à la seconde, la Loure eut le même sort. Dans les suivantes les Symphonies furent approuvées, enfin la Musique vocale obtint les suffrages les plus tardifs.

Quant aux vers on s'obstina si long-tems à les honnir, que le Poëte lui-même fut forcé de les condamner publiquement dans l'acte qu'il ajouta à son Balet intitulé *la Critique des Fêtes de Thalie*; le tems a fait taire la satyre, & aujourd'hui ce Balet est un des plus amusans qui soit resté sur le Théâtre

lirique. Ce n'est pas le seul Opera qui après avoir été fort critiqué soit parvenu à une réputation moins contestée. Nous ne ferons pas ici les citations qui pourroient y trouver leur place, nous laissons ce soin à nos lecteurs judicieux qui ne se méprendront pas. Notre exactitude seroit desobligeante pour quelques Auteurs & nous craignons d'offenser leur amour propre, nous aimons mieux ne pas contenter le nôtre en étalant toutes les découvertes de notre attention.

Il est sûr qu'on a négligé les talens de M. Mouret. Quel parti n'auroit-on pas tiré de cet Auteur si on avoit connu son prix ? Auroit-on souffert qu'il eût prodigué dans cent pièces qui n'ont pas réussi sur le Théâtre Italien plus de Musique qu'il n'en faudroit pour immortaliser dix Opera ? La distinction des talens est elle donc si difficile à faire ? Il faut le croire, nous en avons des preuves anciennes & modernes ; la Tradition même nous apprend que la *Phedre de Racine* a pensé céder le Théâtre, quand elle a paru pour la première fois, à celle de Pradon.



QUATRIÈME suite des réflexions sur
les Ballets.

Nous allons achever la description du Ballet dansé devant Louis XIV. a Lyon; duquel nous avons parlé dans le premier volume de ce mois.

La Ville de Lyon vient être la vestale pour conserver le feu sacré de l'autel consacré à Louis Auguste. Elle commence la sixième entrée par ce récit.

Je dois ma première origine
Au siècle glorieux des Césars couronnés ,
Et tous les peuples étonnés
M'ont vû sortir deux fois d'une triste ruine :
La querelle de deux * rivaux
Devint la cause de mes maux.
Leur fureur n'épargna ni Temple ni Portique ,
Et par cette fatalité
Il ne reste plus d'antique
Que le gage éternel de ma fidélité.

La seconde partie pour les dépouilles consacrées à l'autel de Louis Auguste , fit d'abord paroître la gloire assise sur un Trône dont toutes les marches étoient terminées par des lions accroupis , & veillans comme

* *Albin & Severo.*

seux du Trône de Salomon : ce fut la Gloire qui fit ce récit.

Sortez de vos Palais & quittez vos balustres,

Idoles de la majesté ,

Venez apprendre ici de quelle autorité

Se servent les ames illustres.

On cultive plus de lauriers

Dans les plaines de Mars & dans les champs guerriers

Que dans loifiveté d'une Cour pacifique :

Le fer a plus rendu de Princes immortels ,

Que l'or dont ils se font un orgueil magnifique,

Et l'encens qui noircit tous les jours leurs autels :

Ce n'est pas des Héros peints dans leurs Galeries

Qu'ils apprennent à triompher ;

Un Roi doit préférer la poussière & le fer

Aux dorures des Tuilleries.

Les combats de Fontainebleau

Et l'ennemi vaincu dans un coin de tableau

Sont de belles leçons pour un Prince en peinture.

Pour former un Héros , pour faire un Conquérant

Il faut comme Louis prendre d'autres mesures

Et mériter l'honneur que la gloire lui rend.

A la première entrée de cette seconde partie, les Elémens vinrent s'offrir à Louis Auguste pour le servir dans les combats &

Lui jurerent sur son autel une fidélité inviolable. Premier récit

LE FEU.

Je veux servir avec chaleur
Ce Conquérant dont la valeur
Et la seule gloire m'allume ,
Pour lui mon zèle est évident ;
Je ne tiens pas secret le feu qui me consume ,
Et de ses serviteurs je suis le plus ardent.

L' A I R.

Rien ne peut résister à ma légèreté ,
Tout foible que je suis , je gronde je tempête ;
Pour peu que je sois irrité
Il n'est point de laurier qui ne baisse la tête :
Je suis vos étendars , je les enfile souvent
Vos ennemis jaloux admirent mes souplesses ,
Fiez-vous donc à mes promesses ,
Quoiqu'elles ne soient que du vent.

L' E A U.

Vous voyez le fond de mon cœur ,
Je ne vous cèle rien , mon ame est toute claire ,
Et bien que le dehors ne montre que froideur ,
Je brûle incessamment du désir de vous plaire ;
J'offre à ce dessein tous mes bras
Pour vous servir dans vos combats ,
Et je veux vous donner des preuves de mon zèle ;
Je vais faire pour vous de glorieux efforts ,
Je remue , il est vrai , mais je suis si fidelle

Que je garde un rempart lors même que je dors.

L A T E R R E.

Pour moi je soutiens vos guerriers,
 Et de tous vos sujets vous voyez le plus ferme ;
 Pour vous je m'épuise en lauriers ,
 C'est pour vous que la palme germe ,
 Je viens pour vous en couronner ,
 Mais je me plains souvent à l'astre qui m'éclaire ,
 De voir que nous soyons plus tardifs à les faire
 Que vos mains à les moissonner.

Ensuite des Villes nouvellement conquises viennent chargées de chaînes au pied de l'autel de Louis Auguste, où brisant ces chaînes elles en font des trophées & se réjouissent d'être soumises à ce Conquérant. Ces Villes devenues Françaises composent la seconde entrée.

La Flandre & la Lombardie furieuses & échevelées fremissent en voyant ces chaînes attachées à l'autel de Louis Auguste ; elles s'efforcent en vain de les arracher & de renverser l'autel ; leurs efforts impuissans les obligent d'avoir recours à la fièvre qui met les humeurs en querelle, elles se combattent, l'autel tremble & ces funestes mouvemens occupent la troisième, la quatrième & la cinquième entrée.

La sixième fut celle de la France languissante pendant la maladie dangereuse dont

Louis XIV. fut atteint au Fort de Mardich après ses Victoires éclatantes. La jeunesse vint à son secours, chassa la fièvre, réconcilia les humeurs, & rétablit les espérances de la France, qui fit ce récit.

L A F R A N C E.

Heureux événement qui contre mon attente
 Retire du cercueil la Majesté mourante,
 Tu dissipes ma crainte, & me fais respirer
 En me rendant un Roi qui me fait révéler :
 Je ne voyois par-tout que des Palmes séchées
 Des Lauriers presque morts, & des fleurs arrachées,
 La gloire travailloit à lui faire un Tombeau,
 Et le jour n'éclairoit que d'un triste flambeau,
 Tandis que mon Héros d'un air doux & tranquille
 Quittoit sans s'émouvoir cette Pompe fragile,
 Et Monarque intrépide en ce dernier effort
 Vainquoit ses ennemis, & désioit la mort.
 En ce moment fatal ce Héros invincible
 Demeuroit encor ferme, & se rendoit terrible ;
 Sa vigueur défaillante animoit les soldats
 Donnoit le mouvement & la force à leurs bras ;
 Etendu dans son lit sans Sceptre ni Couronne
 Il conservoit les droits que la Pourpre lui donne ;
 Rien ne pût l'ébranler, & ce lys abattu,
 Tout pâle & languissant retenoit sa vertu.
 Ainsi l'astre du jour voit mourir sa lumière,
 Sans manquer d'un seul pas à sa juste carrière,
 D'un